

Wasselonne

INFOS



VILLE DE WASSELONNE



6

Les travaux du TSPO
en 2022

10

BIVOUAC! ou comment
faire société à Wasselonne ?

18

Un conspirateur de
passage à Wasselonne



Noël au château - Décembre 2021



Concert Luc Arbogast - Novembre 2021

Cérémonie du 11 novembre 2021

ACTEA
QUALITÉ D'OUVERTURES

**Fabricant poseur
de menuiseries de qualité**



FENÊTRES



VOLETS



PORTES



PORTES
DE GARAGE



Concert de Noël - Décembre 2021



Visite du Père Noël
dans les écoles

PA les Côteaux de la Mossig **WASSELONNE** 03 88 59 14 00

PVC BLANC | TEINTES BOIS | COULEUR | ALUMINIUM & BOIS

actea.fr

EDITORIAL

LE MOT DU MAIRE



VILLE DE WASSELONNE



Michèle Eschlimann
Maire de Wasselonne

Chères Wasselonnaises,
Chers Wasselonnais,

L'année 2021 qui vient de se terminer aura été marquée par l'application de nombreuses restrictions sanitaires liées à la pandémie de COVID-19, à laquelle nous devons continuer à faire face en ce début d'année puisque nous subissons une nouvelle vague de contaminations. Je vous invite donc tous à suivre les recommandations afin de vous protéger et de protéger les autres face à la maladie.

A peine fermé mi-octobre, notre centre de vaccination a rouvert ses portes en décembre à l'Espace Saint-Laurent grâce à l'implication de nos professionnels de santé mais aussi de nombreux bénévoles, en particulier ceux de la Croix Rouge et de la Croix Blanche. Qu'ils soient tous remerciés car cela fait maintenant un an qu'ils sont présents pour accueillir, renseigner, orienter, vacciner et surveiller. Notre centre restera ouvert le temps qu'il faudra...

Tout au long de l'année passée, avec les adjoints, les conseillers municipaux, les services municipaux techniques et administratifs, le CCAS, nous avons cherché à soutenir et à accompagner toutes les personnes qui en avaient besoin, en particulier dans le contexte de la crise sanitaire : personnes âgées, isolées, familles, entreprises, associations...

Malgré cette situation, nous espérons que l'année 2021 à Wasselonne vous aura apporté des moments de joie et de détente, notamment lors des quelques événements que nous avons pu organiser : marché du terroir, marché de Noël, concerts... Ces manifestations nous ont permis de nous retrouver et de partager de vrais instants de plaisir.

En 2021, la commune a poursuivi son évolution. Nous avons pu réaliser la 1ère tranche de travaux de la rue du 23 Novembre, la destruction de l'immeuble Gantzer, la démolition de l'ancienne salle de judo, l'extension du trottoir vers la zone commerciale, la réfection de l'aire de jeux rue de la Source, l'agrandissement de l'école de musique dont le chantier a pris du retard en raison de la pandémie.

En 2022, les chantiers seront également nombreux. Nous entamerons la construction de la nouvelle salle multi-activités, la 2ème tranche de travaux de la rue du 23 Novembre. Nous poursuivrons notre réflexion concernant la déminéralisation de la cour d'école, le projet de parc urbain, le réseau de chaleur, la tranche 2 du lotissement les Champs Fleuris...

2022 verra aussi la réalisation des travaux TSPO par la Collectivité européenne d'Alsace dans la traversée de notre commune (pages 6-7) et la reconstruction d'un immeuble par Alsace Habitat à la place de l'immeuble Gantzer détruit.

Chers Wasselonnaises et Wasselonnais, en raison du contexte sanitaire, nous aurons certainement encore des hauts et des bas en 2022. Aussi, je vous demande de rester prudents, de prendre soin de vous et de vos proches. J'espère ainsi que nous pourrons enfin venir à bout de cette pandémie.

Je vous souhaite à toutes et tous, du fond du cœur, avec les adjoints, les conseillers municipaux et le personnel communal, une belle année 2022, une bonne santé, un bel épanouissement personnel et professionnel ainsi que de nombreux moments de joie en famille, entre amis au sein de notre belle commune de Wasselonne.

Bonne année 2022 !

Votre Maire

Ce bulletin municipal est le vôtre,
n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques
et suggestions en nous adressant un courriel à
communication@wasselonne.org
ou par téléphone au 03 88 59 12 12.

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Michèle Eschlimann
CONCEPTION & PHOTOS : Comité de rédaction
IMPRESSION : OTT imprimeurs - Wasselonne



LES DERNIÈRES NEWS DE NOTRE VILLE

Crotte et clope : même centre de gravité !



L'effet de gravité, c'est grave! Qu'elles soient crotte ou clope, elles ne tombent pas du ciel et pourtant se retrouvent immanquablement par terre ou sous nos semelles avant de polluer les rivières et les océans. Ce n'est pas la faute à Newton mais c'est bien la nôtre !

Crottes en stock !

Pour les concrétions qui n'ont rien d'artistique et qui jonchent nos pelouses, trottoirs et pistes cyclables, faut-il en appeler au sens civique des chiens qui ne font qu'exprimer un besoin naturel ? Or il n'y a plus de chiens errants et, ceux-ci devant être tenus en laisse, il existe bien la main d'un propriétaire responsable tenu, à ce titre, de ramasser les déjections de son animal (à cet effet, de nombreux distributeurs de sacs plastiques sont répartis dans la ville). Ce qui est en jeu: la propreté et l'hygiène de notre ville, le respect des piétons et autres enfants, la chute des personnes âgées, la prolifération de

maladies virales et bactériennes contaminant les congénères canins et humains... Rappelons aux contrevenants que chaque infraction est passible d'une amende de deuxième classe de 38€ (article 531-2 du code pénal).

Clopes tombées du ciel !

Comme les crottes, les clopes ne tombent pas du firmament! Si fumer est dangereux pour la santé, jeter ses cigarettes sur la voie publique ne l'est pas moins pour la planète ! Il n'est pas inutile de rappeler que, de par sa composition, un mégot pollue lourdement l'environnement et finit, au gré du vent et des courants, par rejoindre nos fleuves et océans. Les filtres de cigarettes contiennent en effet des matières plastiques qui mettent des dizaines d'année à se dégrader et plusieurs milliers de substances chimiques toxiques pour les écosystèmes ! Là aussi, il s'agit d'une infraction punie par la loi (contravention de quatrième classe).



Photo : Marine Zusalz

Fleurs et légumes pour les jardiniers amateurs

La soirée de remise des prix aux lauréats du concours de fleurissement 2021 de Wasselonne s'est déroulée le 27 octobre à la salle prévôtale.

Pour l'occasion, la ville avait invité Jean-Michel Obrecht, maraîcher explorateur et chroniqueur sur France Bleu Alsace, qui tient un stand tous les vendredis après-midi au marché des producteurs locaux. Il a présenté à l'assistance des légumes et plantes, souvent originaux et méconnus, issus de sa production.

Les récompenses ont ensuite été remises aux participants: 4 prix d'excellence, 12 prix d'honneur et 21 prix d'encouragements. A noter que pour l'édition 2021, un nouveau règlement du concours de fleurissement avait été adopté par le Conseil Municipal de Wasselonne, instaurant notamment un critère environnemental dans le barème de notation.



IMPORT

VÉHICULES D'OCCASION
RÉVISÉS ET GARANTIS à partir de 5000 €

VÉHICULES NEUFS - **35%***
*par rapport au prix France



www.k-import.fr

03 88 87 63 41
6 RUE DE HOHENGËFT • WASSELONNE

Inscription sur la liste électorale



Pour pouvoir voter lors des prochaines élections, les citoyens français et de l'Union européenne doivent être inscrits sur la liste électorale de la commune. Cette inscription est indispensable afin de pouvoir effectuer son devoir civique.

Les prochaines élections sont les élections présidentielles, qui se dérouleront les dimanches 10 avril 2022 (1^{er} tour) et 24 avril 2022 (2^{ème} tour). Date limite d'inscription : vendredi 4 mars 2022.

Elles seront suivies des élections législatives qui auront lieu les dimanches 12 juin 2022 (1^{er} tour) et 19 juin 2022 (2^{ème} tour). Date limite d'inscription : vendredi 6 mai 2022.

Cette année, il sera procédé à une refonte des listes électorales, ce qui engendrera l'édition d'une nouvelle carte pour chaque électeur.

Rives & riverains : ne pas perdre le fil de l'eau...

L'entretien des cours d'eau par les propriétaires riverains

Les devoirs sont fixés dans l'article L 215-14 du code de l'environnement qui stipule que « le propriétaire riverain est tenu à un entretien régulier du cours d'eau ». L'objet étant de maintenir le bon écoulement naturel et de contribuer à son bon état écologique par enlèvement des débris et embâcles et par l'élagage de la végétation des rives.

Il s'agit d'éviter ainsi l'obstruction du cours d'eau par accumulation à un endroit donné de branches, troncs, détritus et obstacles divers afin de rétablir le libre écoulement et éviter de rehausser le niveau des eaux à l'amont en réduisant ainsi les risques de crue.

Qui doit effectuer l'entretien et quand intervenir ?

Le propriétaire d'un cours d'eau non domanial est propriétaire du fond de la rivière jusqu'à la moitié de son lit mais l'eau ne lui appartient pas. Si les deux rives appartiennent à deux propriétaires différents, chacun d'eux a la propriété de la moitié du lit selon une ligne supposée tracée au milieu du cours d'eau (sauf titre ou prescription contraire). Les travaux doivent être réalisés en dehors des périodes de

migration et reproduction des poissons. Concernant la Mossig, rivière dite de 1^{ère} catégorie, la période s'étend du 1^{er} avril au 14 novembre.

Les conseils avisés

Il ne faut pas rejeter les tontes de pelouse, les branches ou autres gravats et déchets dans la rivière. Une quantité excessive de matières organiques nuit gravement à l'équilibre physicochimique et réduit la présence d'oxygène dans l'eau, essentielle à la vie piscicole.

Les interdictions avérées

L'article L216-6 du code de l'environnement interdit le désherbage chimique des berges ou le rejet de substances chimiques pouvant créer des effets nuisibles sur la santé ou des dommages à la flore et à la faune. (Puni de deux ans d'emprisonnement et de 75 000 € d'amende).



La Fête de l'Age d'Or annulée cette année encore...

La pandémie de COVID-19 qui touche le monde entier bouleverse notre quotidien depuis bientôt deux ans... Certains ont malheureusement été frappés par la maladie, d'autres ont été affectés dans leur emploi... Et chacun espère que cette crise sanitaire ne sera bientôt plus qu'un mauvais souvenir.

Entretemps, la ville de Wasselonne a pris la décision d'annuler la « Fête de l'Age d'Or » à laquelle les seniors sont traditionnellement conviés en janvier.

Ce choix a été fait à regret, car les moments de convivialité partagés avec nos seniors tiennent à

cœur à l'ensemble des élus ! Cependant, la priorité est de veiller à la santé et au bien-être de tous dans le contexte actuel.

Aussi, chaque citoyen wasselonnais âgé d'au moins 71 ans au 1^{er} janvier 2021 a reçu un bon d'achat d'une valeur de 25 € valable chez tous les commerçants ou artisans de la ville.

Les résidents de notre EHPAD n'ont pas été oubliés ! Le Père Noël étant souffrant, ce sont la Mère Noël et les lutins qui leur ont distribué des colis gourmands.

Résultats du challenge

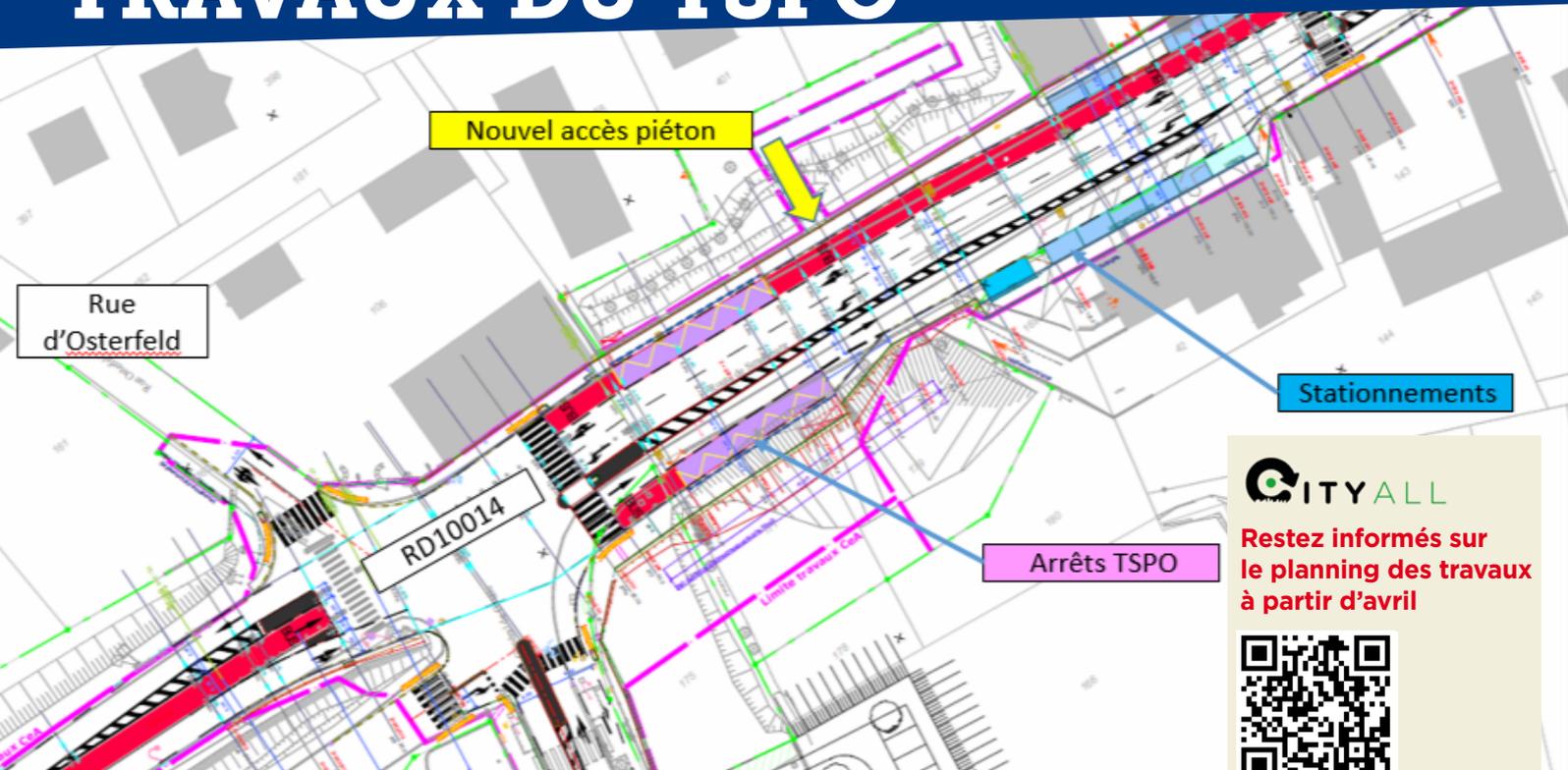
Objectif : collecter des tissus en parfait état afin de fabriquer des bonnets chimio pour les femmes atteintes de cancer, et produire chaque année plus de bonnets que l'année précédente.



Alors... y sommes-nous parvenus ?...

Dans toute la France, 2.626 bonnets avaient été distribués en 2019, puis 26.505 en 2020. En 2021, grâce à votre participation et votre soutien, 55.819 bonnets ont été confectionnés et distribués à des centres de soins dans toutes les régions. UN GRAND MERCI pour vos dons et BRAVO aux couturières qui se sont relayées pour relever ce défi ! Prêts à faire mieux en 2022 ?...

TRAVAUX DU TSPO



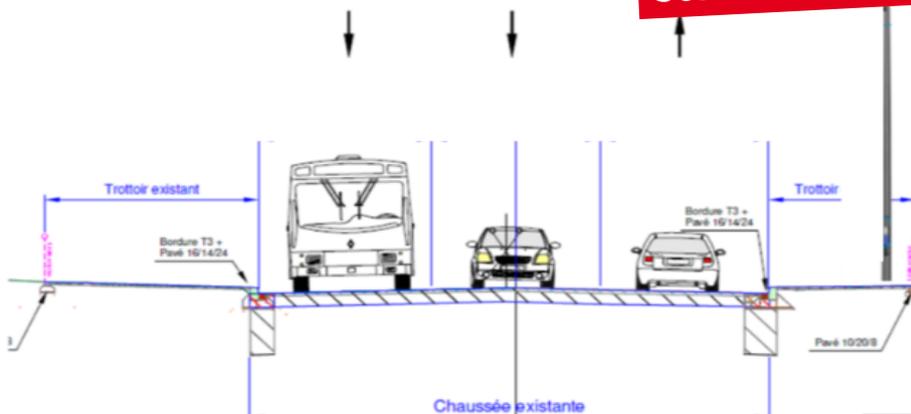
CITYALL
 Restez informés sur le planning des travaux à partir d'avril

Scannez ce code

LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU TSPO EN 2022

Les travaux d'aménagement de la RD1004 pour le TSPO (Transport en site Propre Ouest) sont réalisés par la Collectivité européenne d'Alsace et se poursuivront en 2022 sur près de 2,5 km: depuis la station TOTAL, jusqu'au giratoire « Zehnacker ».

C'est dans l'agglomération de Wasselonne que les aménagements seront les plus significatifs. Une voie dédiée au bus sera réalisée sur le côté droit de la chaussée en direction de Wasselonne, depuis le Kronthal, jusqu'à la rue du Général de Gaulle. Le carrefour entre la rue du Général de Gaulle et la RD1004 sera quant à lui élargi et aménagé avec des feux tricolores et des stations d'arrêts pour les bus du TSPO. Les stationnements existants au droit de la boulangerie Au Pain Carré seront totalement réorganisés et un nouvel accès piéton sera créé entre le quartier Osterfeld (la rue de Madrid) et la RD1004. Enfin, en direction de Saverne, le pont de franchissement de la rue Berlioz sera également mis en travaux pour réparer les bétons et l'étanchéité supérieure.



A l'occasion de ces travaux routiers par la Collectivité européenne d'Alsace, la Commune de Wasselonne et la Communauté de Communes de la Mossig et du Vignoble réaliseront dans le même temps la rénovation complète des trottoirs et de l'éclairage public de la RD1004.

Aussi, durant le temps du chantier entre avril et octobre 2022, les conditions d'accès au centre de Wasselonne seront

perturbées. Pendant plusieurs mois, la possibilité de tourner à gauche au carrefour de la rue du général de Gaulle sera supprimée. Les automobilistes devront donc soit faire demi-tour au prochain giratoire rencontré, et revenir ensuite sur le carrefour et la rue du Général de Gaulle, soit se reporter sur les autres accès disponibles (par l'échangeur de la route de Hohengoelt, par le giratoire de la rue de Zehnacker ou par le giratoire au Nord de Wasselonne). Pour les travaux au droit du pont, il sera nécessaire de dévier et fermer la RD1004 ainsi que la rue Berlioz, pendant 2 à 4 semaines durant l'été 2022.

Ce sont les riverains directs de la RD1004 et les habitants du quartier Osterfeld qui seront les plus concernés par les contraintes



quotidiennes du chantier, contraintes qui évolueront selon les phases de travaux. Ceux-ci impacteront les possibilités de stationnements et les conditions d'accès aux parcelles et au quartier depuis la RD1004. A ce titre, deux réunions ont été organisées à leur intention par la Commune et la Collectivité européenne d'Alsace, les 9 novembre et 16 décembre 2021. Au total, une centaine de ces habitants ont pu échanger sur les dispositions de chantier envisagées. Pour les habitants du quartier Osterfeld, il a notamment été discuté de la nécessité de réaliser une sortie du quartier vers la zone d'activité des Pins et la RD25 le temps du chantier et d'en évaluer l'intérêt à l'issue de la période de travaux.

Il a également été convenu à l'issue de ces réunions d'information que les consignes pour les accès et la circulation aux différentes phases de chantier seront communiquées à l'aide de messages SMS au fur et à mesure du déroulement des travaux aux habitants de Wasselonne qui se seront inscrits à l'application Cityall.



Afin de prendre connaissance dans le détail des travaux prévus et des différentes phases de chantier, des panneaux d'informations seront mis

à disposition des habitants dans les locaux de la mairie, d'ici le printemps, avant le démarrage des travaux.



Un service près de chez vous

Fabien Kern 06.84.51.51.82

Cyril Muller 06.82.01.91.96

Spécialiste de l'importation de véhicules d'occasions ou neufs

Jusqu'à **29%** de remise

www.garagekern.fr

12 mois de garantie*



9 900 €

*sur tous nos véhicules d'occasion

37a rue de Cosswiller 67310 WASELONNE

JOURNÉE DES AIDANTS 2021

Depuis plusieurs années, la Collectivité européenne d'Alsace développe sa politique volontariste en direction des aidants.

Pour rappel, l'aidant est la personne non professionnelle qui vient en aide à titre principal, pour partie ou totalement, à une personne dépendante de son entourage, pour les activités de la vie quotidienne.

La ville de Wasselonne, en partenariat avec le CIDFF (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) et l'AGF, a dédié la journée du 9 octobre 2021 aux aidants du territoire.

Pour commencer, un film a été projeté, dans lequel des personnes aidantes



témoignaient des difficultés qu'elles rencontraient au quotidien mais également de la relation positive qu'elles entretenaient avec la personne aidée.

Mme Ilona Staerle, chargée de mission en travail social au CIDFF, et Mme

Danièle Rau, coordinatrice du service de répit à domicile à l'EHPAD Le Stift de Marlenheim, sont intervenues. Elles ont donné des informations sur le statut de l'aidant ainsi que sur les aides et les solutions de répit dont les aidants peuvent bénéficier. Les participants ont partagé leurs soucis au quotidien et leurs questionnements face aux difficultés rencontrées et ce temps d'échange leur a permis de se sentir moins seuls face à leurs problèmes.

La journée s'est terminée par un moment de détente et de bien-être animé par deux intervenantes de l'AGF : Mme Waldburger, sophrologue, et Mme Heckel, qui a proposé une séance de yoga du rire.

L'AMICALE SENIORS ÉTAIT DE SORTIE EN 2021 !

Le déplacement à Folie Flore au parc-expo de Mulhouse le 15 octobre 2021 a connu à nouveau un vif succès : une cinquantaine de participants ont déambulé parmi les tableaux floraux et les jeux d'eau et de lumière dès la tombée de la nuit.

Certains se sont déhanchés sur la piste de danse et d'autres ont retrouvé leur âme d'enfant sur les carrousels !

Puis le 10 décembre, l'amicale seniors s'est rendue au marché de Noël de Bouxwiller. L'artisanat alsacien y était à l'honneur. Aussi, dans une ambiance féérique, en plus de contempler les décorations et les illuminations, les participants ont pu faire leurs emplettes afin de remplir la hotte du Père Noël auprès des 200 exposants présents : articles de cuir, en bois, de couture, en céramique, savons et une multitude d'autres créations de toute beauté...



UN LABEL POUR UNE VILLE AMIE DES AÎNÉS



La démarche Ville Amie des Aînés est pilotée par le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés, en lien avec l'Organisation Mondiale de la Santé. Elle vise à encourager les collectivités à prendre en compte les enjeux liés au vieillissement de la population.

La commune de Wasselonne est engagée dans ce programme depuis le 17 mai 2021. Il doit être déployé sur cinq ans et sera rythmé par trois temps forts : la réalisation du portrait du territoire, l'identification des obstacles et des suggestions d'amélioration, la définition d'un plan d'actions opérationnelles. L'objectif est de promouvoir l'engagement de la commune en faveur de l'autonomie des seniors et de développer une offre de service en adéquation avec les attentes des habitants, des partenaires et plus largement du territoire environnant.

Le processus de labélisation nécessite un accompagnement et des ressources. Le bureau d'études Compas aidera notre commune à atteindre cet objectif.

Ce prestataire avait déjà contribué à la thématique du Bien Vieillir en 2017, par la réalisation d'une enquête en partenariat avec le Conseil Départemental.

L'obtention d'un label permettra de mettre à l'honneur les actions mises en œuvre à destination des aînés du territoire. L'adhésion au Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés, prévue au début de l'année 2022, garantira une cohérence de notre engagement dans cette démarche.

Vous avez des suggestions, des idées pour améliorer le Bien Vieillir dans la commune ? N'hésitez pas à en faire part à Rachel Granger, Coordinatrice seniors, à l'adresse seniors@wasselonne.net ou à les déposer en mairie dans l'urne prévue à cet effet.

DE NOUVEAUX MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS POUR LA POLICE

Depuis le 1er novembre 2021, Stéphane Wolff a intégré la police municipale de Wasselonne, où il travaille en binôme avec Pierre Woehrel. Ce recrutement fait suite au départ à la retraite de Christine Christ.

Originaire de Lorraine et actuel résident de Westhoffen, Stéphane Wolff se destinait d'abord au métier d'enseignant. Mais le service militaire, puis un engagement en tant qu'officier de réserve l'ont orienté vers l'armée et plus précisément la gendarmerie nationale. Gendarme depuis 2000, il a été affecté tour à tour dans les brigades de Bischwiller, Truchtersheim puis Wasselonne où il a occupé durant deux années la fonction d'adjoint au commandant de brigade. Anticipant sa retraite de gendarme, Stéphane Wolff a souhaité intégrer la police municipale pour s'ancrer dans un territoire et se projeter vers une fin de carrière plus longue.

Pour lui, le métier de policier municipal concilie les aspects qu'il appréciait dans celui de gendarme : le contact humain, la police de la route, les thématiques d'ordre sécuritaire

nécessitant rigueur et discrétion. Désireux d'être une force de proposition auprès de l'autorité territoriale qui le dirige, il est heureux de s'investir dans les missions de la police municipale, qui sont multiples :

- la surveillance du territoire: prévention des cambriolages, présence sur le terrain, échanges avec la population, et au besoin recours à la vidéoprotection déployée par la ville ;
- effectuer des constats d'infraction, par exemple pour les dépôts de déchets sauvages qui permettent parfois de remonter jusqu'à leur auteur ;
- la police de la route, qui nécessite de travailler en binôme pour des motifs de sécurité ;
- un rôle de conseiller auprès des habitants qui sollicitent la police municipale pour des incivilités ou des problèmes de voisinage ;
- contribuer à la vie de la ville, quotidiennement aux heures d'entrées et de sorties d'école, hebdomadairement lors des marchés pour assurer le placement et l'encaissement des exposants, ou bien encore sporadiquement



Pierre Woehrel et Stéphane Wolff

à l'occasion des manifestations communales pour sécuriser le public ;

- et d'une manière générale, assister le maire dans l'exercice de son pouvoir de police, notamment en s'assurant du respect des arrêtés municipaux.

En plus de ces moyens humains, la ville vient également de doter la police municipale de Wasselonne d'un nouveau véhicule de service, plus adapté et confortable.

UNE NOUVELLE DIRECTRICE À L'AGF

Sophie Oberlin occupe depuis cet automne le poste de directrice du Centre social et familial de l'AGF à Wasselonne. Installé dans la Villa Romantica depuis 1972, ce lieu est un espace de rencontre, de partage et de vie, de réflexion au travers de commissions rassemblant habitants, élus, partenaires et passionnés, de pratique d'activités sportives et de loisirs et d'actions à destination des familles.

Passionnée par l'intérêt général et les politiques publiques, ayant construit sa carrière dans le secteur associatif auprès d'Emmaüs, dans des centres d'hébergement et dans la gestion et le développement d'une plateforme de services pour les plus démunis, Sophie Oberlin connaît bien le

monde social et culturel, l'importance des rapports humains et les relations familiales. Elle connaît également la joie et les soucis quotidiens des enfants et partage au jour le jour les préoccupations des parents.

Son expérience de terrain lui dicte qu'un esprit de corps est un préalable indispensable à toute action de solidarité. Aussi a-t-elle à cœur de travailler en équipe. C'est main dans la main que salariés et bénévoles s'attèlent à répondre aux attentes des habitants de Wasselonne et à développer les activités du centre social et familial de la Romantica sur tout le territoire.

La municipalité de Wasselonne souhaite la bienvenue à Mme Oberlin dans ses nouvelles fonctions et gage sur une belle continuité de notre partenariat.





**Diagnostics
Immobiliers**



VENTE / LOCATION / TRAVAUX / DEMOLITION

Amiante - Carrez - Plomb
DPE - Gaz - Electricité

www.edis67.com

Un professionnel pour tous vos diagnostics immobiliers

2 Rue Ettore Bugatti
67310 WASSELONNE

 **03 88 87 24 39**
Courriel : contact@edis67.com



couverture : tuiles, zinc,
ardoise, tôle pré-laquée,...
zinguerie
charpente
étanchéité

SD COUVERTURE
6 impasse de la manufacture
67310 WASSELONNE
03 88 50 59 26
contact@sd-couverture-67.fr
www.sd-couverture-67.fr

BIVOUCAC ! OU COMMENT FAIRE SOCIÉTÉ À WASSELONNE

Pour rappel, un partenariat avait été conclu lors de l'année scolaire 2020-2021 entre la ville de Wasselonne et le Diplôme Supérieur d'Arts Appliqués « InsituLab » du Lycée Le Corbusier d'Illkirch-Graffenstaden pour explorer le sujet de l'eau. Ce travail d'enquête s'était concrétisé par l'exposition « De l'eau, des vies » réalisée par les étudiants de première année, présentée l'été 2021 dans la salle des séances de la mairie (photo ci-contre).

Le partenariat, désormais baptisé Bivouac! se poursuit et s'intensifie en 2021-2022 avec les mêmes étudiants, dont les diplômes de fin d'études prennent place sur le territoire de Wasselonne. En octobre, un séminaire de travail d'une semaine a été organisé au camping municipal. Cette résidence a permis aux étudiants d'approfondir leur découverte de la ville, d'aller à la rencontre de ses habitants, tout en proposant des formes légères d'intervention dans l'espace public : cerfs-volants et structures mouvantes, sérigraphie mobile et création-diffusion de récits.

Jusqu'à l'été 2022, les 19 étudiants continueront leur exploration du territoire, leurs rencontres avec les habitants, l'organisation d'ateliers pour différents types de public, et les travaux se matérialiseront lors de stages dans des



entreprises locales ou de propositions de design pour la ville de Wasselonne (dessins et maquettes)... Les thématiques abordées porteront sur le patrimoine, l'environnement, l'alimentation, les déplacements, la citoyenneté, l'intergénérationnel, les rituels de soins ou de partage. Les soutenances publiques des mémoires des étudiants auront lieu les 6 et 7 avril à la salle prévôtale, et la grande restitution des travaux de l'année aura lieu à la fin du mois de juin, selon des modalités restant à définir.



Sérigraphie mobile avec les collégiens

Crèches bilingues & activités Montessori



BABYTREES

Bien plus qu'un mode de garde

Portes ouvertes de la crèche BabyTrees à Wasselonne
du 7 février au 10 février 2022 de 9h00 à 16h00,
venez visiter et rencontrer l'équipe pédagogique.

26 rue du Général de Gaulle à Wasselonne
T 03 68 38 67 67 - www.baby-trees.fr





LE PLAN CLIMAT BRUCHE MOSSIG

Le Plan Climat est un document obligatoire visant à organiser la transition écologique du territoire. Sa réalisation a été confiée au PETR Bruche Mossig par les Communautés de Communes de la Vallée de la Bruche, de la région de Molsheim-Mutzig et de la Mossig et du Vignoble. À la fois stratégique et opérationnel, il prend en compte l'ensemble de la problématique Climat-Air-Énergie autour de plusieurs thématiques : sobriété énergétique, réduction des émissions de gaz à effet de serre, développement des énergies renouvelables, adaptation au changement climatique, qualité de l'air.

Le choix d'une stratégie volontariste à moyen et long terme

4 axes de travail ont été proposés pour répondre localement aux défis climatiques et énergétiques :

- **Axe 1** : encourager LA SOBRIÉTÉ pour réduire la consommation d'énergie des ménages et des industries, et freiner le gaspillage ;
- **Axe 2** : favoriser L'AUTONOMIE du territoire par l'agriculture locale et les énergies renouvelables ;
- **Axe 3** : maintenir un CADRE DE VIE désirable en laissant sa place à la nature et en développant les mobilités alternatives au « tout-voiture » ;
- **Axe 4** : mobiliser et sensibiliser L'ENSEMBLE DES CITOYENS, institutions publiques et organisations privées.

Le programme d'actions de ce Plan Climat est réparti en 31 actions et 11 thématiques mises en œuvre par tous : collectivités, associations, entreprises et citoyens.

A nous de jouer

Consultez le Plan Climat, notamment le programme d'actions qui vous présentera de nombreux exemples et méthodes pratiques et efficaces :

<https://bruche-mossig.fr/le-plan-climat-air-energie/>

Sollicitez votre élu référent Plan Climat présent dans chaque commune. Il peut vous aider et vous accompagner dans vos projets. Courriel : developpement.durable@wasselonne.org

La réussite appartient à tout le monde, et c'est au travail d'équipe qu'en revient le mérite.



Plantation symbolique d'un érable plane le 27 novembre 2021

DES ARBRES DE NAISSANCE CONTRE LA POLLUTION

Pour la 7^{ème} année consécutive, la ville de Wasselonne a procédé à la plantation des arbres de naissance.

Sur les 62 naissances dénombrées en 2020, 42 arbres ont été plantés sur un terrain communal rue Berlioz, à l'entrée de l'Osterfeld. Ces nouveaux alignements d'arbres le long des cheminements piétons donnent une nouvelle dimension à ce site, passage obligé vers le centre-ville pour les habitants du quartier. Les autres arbres, des pommiers fruitiers ou ornementaux, ont été récupérés par les familles pour les planter dans leur jardin.

En raison de la situation de ce terrain, le long de la route départementale 1004 à forte circulation, les arbres ont été sélectionnés en fonction de leur capacité à capter les particules fines et les polluants gazeux, en se basant sur l'étude Sésame du CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) de Metz. Les essences d'arbres qui ont été retenues sont le tulipier de Virginie, le chêne fastigié, le micocoulier de Provence et l'érable plane.

Au-delà de la portée symbolique des arbres de naissance, leur plantation chaque année constitue un élément fort de la politique de végétalisation de la ville.

PRÊT DE JARDIN OU DE VERGER



Vous avez un potager, ou un verger, mais vous n'avez pas le temps ou plus la santé pour vous en occuper ? Pourquoi ne pas prêter une partie de votre terrain à une personne qui pourra y produire des fruits et des légumes ?

L'objectif de cette démarche est de mettre en relation des habitants qui possèdent un jardin avec d'autres habitants qui aimeraient pouvoir jardiner. En échange, le jardinier pourra faire profiter son propriétaire d'une partie de sa récolte.

Si la démarche vous intéresse, que vous soyez propriétaire prêt à mettre à disposition une partie de votre terrain ou alors futur jardinier en recherche d'un terrain, vous pouvez contacter la mairie, par téléphone ou courriel à l'adresse developpement.durable@wasselonne.org, qui assurera la mise en relation.

du 1^{er} février à juin 2022

LE CALENDRIER

* Renseignements auprès de «Wasselonne en fête»
au 03 88 59 12 00 ou wasselonne-en-fete@wasselonne.org

FÉVRIER

 ÉVÉNEMENT

Mardi 22 février à 20h30

Salle prévôtale (Cour du Château)

Conférence Alliance Française

animée par Daniel CHASTAGNER

Entrée libre, plateau.

Contact : Alliance Française : 03.88.87.12.30,
af-acp.wasselonne@orange.fr

 ÉVÉNEMENT

Samedi 26 février

de 9h à 12h et 13h30 à 16h30

Salle prévôtale (Cour du Château)

Repair Café

Contact : Centre social et familial AGF :
03.88.59.05.59, wasselonne@agf67.fr

MARS

 RENCONTRES

Dimanche 13 mars de 10h à 20h

Cour du Château

Marché de Pâques

Divers stands sur le thème de Pâques, du printemps et idées cadeaux.

Animations musicales et autres.

Wasselonne en Fête : 03.88.59.12.00,
wasselonne-en-fete@wasselonne.org

 ÉVÉNEMENT

Mercredi 16 mars à 20h

Espace Saint-Laurent (à confirmer)

Conférence Alliance Française

Entrée libre, plateau.

Contact : Alliance Française : 03.88.87.12.30,
af-acp.wasselonne@orange.fr

 MUSIQUE

Judi 18 mars à 20h

Salle prévôtale (Cour du Château)

Kachelofe Owe

Soirée musique et chants en alsacien,
animée par Serge RIEGER,

organisée dans le cadre de « E Friejhohr fer
unseri Sproch ». Entrée libre, plateau.

Circle d'Histoire de Wasselonne :
03.88.59.12.00

AVRIL

 MUSIQUE

Samedi 2 avril

Concert - Hostellerie de l'Etoile

Soirée animée par TOP 60 et Nico Names

 ÉVÉNEMENT

Mercredi 6 et jeudi 7 avril, en journée

Salle prévôtale (Cour du Château)

Soutenance publique

des mémoires des étudiants de 2^{ème}
année de l'InsituLab (Diplôme Supérieur
d'Arts Appliqués)

 ÉVÉNEMENT

Dimanche 10 avril

1^{er} tour - élections présidentielles

 DON DU SANG

Mercredi 13 avril de 17h à 20h - Lieu à définir

Collecte de sang

Gratuit. Pas d'obligation du passe sanitaire.

Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles :
06.73.66.36.25, denise.lentz@wanadoo.fr

 RENCONTRES

Vendredi 15 avril - Eglise protestante

Office des Ténèbres

Contact : Paroisse protestante :
03.88.87.01.68, jeanwendling@chez.com

 FESTIVITÉS

Dimanche 17 avril

à 10h15 à l'Eglise protestante

puis à 17h au cimetière protestant

Fête de la résurrection

Contact : Paroisse protestante :
03.88.87.01.68, jeanwendling@chez.com

 ÉVÉNEMENT

Dimanche 24 avril

2^{ème} tour - élections présidentielles

 MUSIQUE

Samedi 30 avril - Espace Saint-Laurent

Soirée Cabaret

Ouverture des portes dès 18h, repas servi
à 19h30 puis spectacle avec, entre autres,
Pascal PARIS (sosie vocal de Michel Sardou)

Payant. Réservation obligatoire auprès de
Wasselonne en Fête au 03.88.59.12.00 ou
wasselonne-en-fete@wasselonne.org

MAI

 ÉVÉNEMENT

Dimanche 8 mai - Cour du Château

**Commémoration Armistice
8 mai 1945**

Mairie de Wasselonne : 03.88.59.12.12,
mairie.accueil@wasselonne.net

 FOIRE/BRADERIE

Du samedi 14 au mardi 17 mai inclus

Centre-ville

Fête foraine de Printemps

Tarif réduit le mardi

Wasselonne en Fête : 03.88.59.12.00,
wasselonne-en-fete@wasselonne.org

 FOIRE/BRADERIE

Dimanche 15 mai - Centre-ville

Foire de Printemps

Braderie et Foire

Wasselonne en Fête : 03.88.59.12.00,
wasselonne-en-fete@wasselonne.org

 MUSIQUE

Dimanche 22 mai

Espace Municipal Saint-Laurent

Thé dansant

Centre social et familial AGF :
03.88.59.05.59, wasselonne@agf67.fr

JUIN

 ÉVÉNEMENT

Dimanche 5 juin - Centre-ville

Course de caisses à savon

organisée par l'ASCA
Renseignements : events@asca-wasselonne.com

 ÉVÉNEMENT

Dimanche 12 juin et Dimanche 19 juin

Élections législatives

 MUSIQUE

Samedi 25 juin - Espace Saint-Laurent

Fête de la Musique

Contact : Müzike : 06.85.20.38.63,
muzike67@gmail.com

 ÉVÉNEMENT

Samedi 25 juin

Salle prévôtale (Cour du Château)

Repair Café

Centre social et familial AGF :
03.88.59.05.59, wasselonne@agf67.fr

 FESTIVITÉS

Dimanche 26 juin à 10h30

Parc du presbytère protestant

Gardafecht

Paroisse protestante : 03.88.87.01.68,
jeanwendling@chez.com

À PARTIR DU 20 DÉCEMBRE ET JUSQU'AU 15 FÉVRIER 2022
Grande Consultation Citoyenne :

L'ALSACE DOIT-ELLE SORTIR DU GRAND EST POUR REDEVENIR UNE RÉGION À PART ENTIÈRE ?

3 modes de participation possibles

01 Par internet

En flashant ce QR Code ou sur :
www.alsace.eu/participation



02 Par bulletin

À découper et à déposer dans l'un de nos points
d'accueil : www.alsace.eu/points-accueil



03 Par voie postale

En renvoyant le bulletin ci-dessous à l'une des adresses suivantes :

- Collectivité européenne d'Alsace - Place du Quartier Blanc - 67000 Strasbourg
- Collectivité européenne d'Alsace - 100 avenue d'Alsace - 68000 Colmar

Peuvent participer à l'enquête, les personnes majeures, **habitant sur le territoire de la Collectivité européenne d'Alsace**, ainsi que les personnes déclarant y avoir leur attache. Cette enquête citoyenne est un sondage large des Alsaciens, ayant pour seul objet d'éclairer le Conseil de la Collectivité et son Président, sur une question d'intérêt public local.



BULLETIN DE PARTICIPATION Grande Consultation Citoyenne

La Collectivité européenne d'Alsace, née le 1^{er} janvier 2021 de la fusion des deux conseils départementaux alsaciens, souhaite aujourd'hui un nouvel élargissement de ses compétences pour redevenir une région à part entière.

L'Alsace doit-elle sortir du Grand Est pour
redevenir une Région à part entière ?

OUI

NON

Nom..... Prénom.....

Date de naissance..... Code postal.....

Les informations sont recueillies dans le cadre de l'enquête citoyenne. La participation est basée sur votre consentement. Ces données sont traitées par la Collectivité Européenne d'Alsace et sont transmises à l'huissier en charge de la supervision de l'enquête. Vos données ne sont pas réutilisées à d'autres fins et seront détruites à l'issue de l'enquête. Pour exercer vos droits ou retirer votre participation vous pouvez envoyer votre demande à dpo@alsace.eu. Vous disposez du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (www.cnil.fr).



L'ORCHESTRE À L'ÉCOLE S'ÉTOFFE !

Suite au succès de la première classe de l'école élémentaire Paul Fort qui débutait le projet « Orchestre à l'école » l'an passé, 27 nouveaux élèves de CE2 se sont vu remettre début octobre leurs instruments de musique, au cours d'une cérémonie à laquelle environ 200 personnes ont assisté. Comme les camarades qui les ont précédés, ils suivront cette formation pendant trois ans.

L'ensemble musical Muzike animait l'événement. Les élèves de CM1 venus avec leurs instruments ont joué un conte. Les élèves de CE2 ont, quant à eux, chanté en attendant la remise de leurs précieux instruments.

La commune de Wasselonne, qui finance chaque année pour moitié l'achat des instruments avec l'aide de l'association «Orchestre à l'école», forme un partenariat avec l'école de musique de Wasselonne qui assure l'enseignement. Claude Herrmann, Directeur de l'école de musique, Michèle Eschlimann, Maire de Wasselonne, Daniel



Acker, Président de la Communauté de Communes Mossig et Vignoble, Jean-Claude Buffa, représentant de la Communauté européenne d'Alsace, et Mme Muda-Pouzoullic, représentante nationale de l'association «Orchestre à l'école», ont tour à tour pris la parole. Tous

se sont félicités du succès de ce dispositif et ont souligné les enjeux bénéfiques de cet apprentissage pour les enfants. L'écoute, le partage, le respect et la confiance en soi sont quelques-unes des qualités que les élèves développeront aisément tout au long de ces trois années.

LE PÈRE NOËL EN MATERNELLE !

Cette année encore, le Père Noël a rendu visite aux enfants de nos écoles maternelles pour partager avec eux un peu de magie de Noël. Dans son magnifique costume, qu'il avait complété par un masque, il a distribué les cadeaux aux bambins, qui avaient réalisé de très belles décorations pour l'occasion. A l'école Paul Eluard de Brechlingen, en particulier, les bricoleurs en herbe avaient recyclé des palettes en bois fournies par l'entreprise ORTH de Wasselonne, que nous remercions vivement.



GARDE-CORPS • PORTAILS • ESCALIERS • DÉCORATIONS MÉTALLIQUES

SMG

SERRURERIE METALLERIE GENG

ZI Les Pins • WASSELONNE

03 88 50 31 06



www.serrurerie-geng.fr

POSTULEZ DÈS MAINTENANT DANS NOS ÉCOLES !

Un poste d'ATSEM remplaçante est actuellement disponible.
Et si vous souhaitez démarrer un CAP petite enfance en
alternance ou une mission en service civique dès la prochaine
rentrée, envoyez vos candidatures à mairie@wasselonne.net



Vous avez des soucis dans votre vie conjugale ou familiale ?

Le conseiller conjugal vous propose :

- une **écoute** et une **compréhension** de votre problème,
- un **dénoûement** des difficultés rencontrées,
- une **amélioration** de la communication,
- des **solutions personnalisées** pour envisager l'avenir.

Conseil - Écoute - Accompagnement - Communication

AGF DU BAS-RHIN
11 rue du Verdon - 67100 STRASBOURG
03 88 21 13 80
conseil.conjugal@agf67.fr
www.agf67.fr



Votre ado ne va plus au lycée ? Des solutions existent pour lui.

0 800 122 500

Service & appel
gratuits

1jeune1solution.gouv.fr

Réalisé dans le respect des protocoles sanitaires.
Continuons de respecter les gestes barrières. Continuons
de porter un masque partout où il est recommandé
par les autorités scientifiques



E.Leclerc WASSELONNE

Du **LUNDI** au **JEUDI** de 8h à 19h30
Le **VENDREDI** de 8h à 20h
Le **SAMEDI** de 8h à 19h30

Sortie ZI LES PINS 58 rue de Hohengoeft 67310 **WASSELONNE**

Tel : **03 88 04 80 60**

E.Leclerc Wasselonne

LES GRANDS ANNIVERSAIRES

DU 1ER OCTOBRE 2021
AU 31 JANVIER 2022

OCTOBRE

VONSEEL Marguerite	01.09.1926	96 ans
CLAUS Angèle	23.10.1924	98 ans
MEYER Lucie	17.10.1925	97 ans
SCHMIDT Jeanne	24.10.1926	96 ans
CALMES René	21.10.1927	95 ans
REBSTOCK Alice	16.10.1928	94 ans
ZIMMER Emilie	02.10.1929	93 ans
WALTER François	05.10.1930	92 ans
NICOLAIZEAU Emmanuel	16.10.1930	92 ans
MULLER Marthe	31.10.1930	92 ans

NOVEMBRE

FIETZ Marie Elise	23.11.1921	100 ans
BACHER Alice	04.11.1923	99 ans
HEIM Marie Thérèse	05.11.1926	96 ans

DÉCEMBRE

KUNTZ Salomé	07.12.1927	95 ans
SCHMITT Madeleine	08.12.1928	94 ans
HEID Charles	16.12.1928	94 ans
JOUBERT Liliane	10.12.1929	93 ans
ARGELLIES Gabrielle	22.12.1929	93 ans
KNOELLER Lucie	21.12.1930	92 ans

JANVIER

SCHOETZ Marie Alice	15.01.1925	97 ans
DIETRICH Félice	29.01.1929	93 ans
JUNG Irène	04.01.1930	92 ans
REBSTOCK Paul	04.01.1931	91 ans
FICHT Prosper	10.01.1931	91 ans
FIERE Simone	19.01.1931	91 ans
SCHMITT Thérèse	14.01.1932	90 ans
SOERENSEN Ralph	21.01.1932	90 ans

Un anniversaire marquant à Wasselonne

Le 23 novembre dernier, Elise Fietz, née Seyller, a fêté ses cent ans à l'EHPAD de notre ville, où elle est entrée en 2015 avec sa plus jeune sœur, Anna. Sa fille aînée Anne-Marie, installée à Saverne, veille sur elle.

La vie d'Elise n'a pas toujours été une sinécure. Son père décède en 1927, laissant une veuve et cinq orphelines, dont Elise qui a tout juste 6 ans. A 13 ans à peine, au sortir de l'école, elle est contrainte de prendre un premier travail à Marseille où elle s'occupe de deux très jeunes enfants dans une famille aisée. Elise enchaîne ensuite plusieurs emplois en Alsace et, à la fin de la seconde guerre mondiale, elle se fixe à Wittisheim où elle épouse, en 1948, Hermann Fietz, boulanger-pâtissier. Ils auront trois enfants: Anne-Marie, Michel et Pia. L'infortune familiale se renouvelle malheureusement et Elise devient veuve à son tour à 38 ans. Sa sœur Anna la recueille alors dans ce qui avait été la maison paternelle.

Pour faire face à ses obligations, Elise prête ses talents de cuisinière à des foyers du voisinage lors, par exemple, de banquets traditionnels. Elle participe aussi à des travaux agricoles et ménagers. En parallèle et avant tout, durant de longues années, elle prend soin de sa mère gravement malade, qu'elle accompagne jusqu'à la fin. Ce n'est que bien plus tard, lorsqu'elle n'arrivera plus à s'occuper de son cher jardin et suite à deux AVC, qu'elle se résoudra à entrer en EHPAD.

Sa force d'âme exemplaire, son optimisme permanent et sa capacité de résilience lui ont permis de traverser bien des épreuves, dont la perte récente de sa plus jeune fille Pia, emportée prématurément par un cancer. Opérée de la cataracte il y a quelques semaines, elle a même recouvré quelques dixièmes de vision pour un œil dont elle n'avait jamais eu l'usage depuis l'enfance.

Le 22 décembre, Elise a célébré son centenaire à l'Hostellerie de l'Etoile entourée d'un grand nombre de ses proches, dont certains avaient fait le déplacement de très loin.

A l'occasion de la nouvelle année, nous adressons à Elise nos meilleurs vœux et lui souhaitons une sereine continuation.



- Particuliers
- Entreprises
- Professionnels
- Prévoyance, Santé
- Epargne

KAYSER ASSURANCES
Particuliers - Entreprises - Professionnels - Prévoyance - Epargne

www.kayser-courtage.fr

31 rue du Général De Gaulle
67310 Wasselonne
Tél: **03 88 50 25 24**
assurances@kayser-courtage.fr



N° ORIAS : 08044735 - Siret : 38172665200039



Contrôle Technique Automobile



Contrôle Technique COXAM 67310 WASELONNE

03 88 87 44 55



Naissances

16 janvier.....	HOST Liam	10 juillet.....	SAULAIS Anatole
21 janvier.....	LEGRAND Gabriel	26 juillet.....	HAMIMI Kiara
5 février.....	GRESSENBUCHER Roxanne	19 août.....	DURMAZ Ceylin
5 février.....	MONTALANT Martin	31 août.....	DUPONCEL Robin
14 février.....	KONATÉ Raphaël	2 septembre.....	ALLIENNE Héléne
2 mars.....	CHARNOT Oscar	18 septembre.....	WOLF MANCARZ Juliette
10 mars.....	HASSOLD WALLIOR Julianny	24 septembre.....	BERGE Antoine
17 mars.....	BOHRINGER Yolicia	28 septembre.....	SCHMITT Enzo
21 mars.....	MAYTE Noah	9 novembre.....	CORBEAU Livio
14 avril.....	LAUX MIFSUD Théo	10 novembre.....	ARBOGAST Lina
20 avril.....	BON Jules	24 novembre.....	SCHAEFFER Agathe
21 avril.....	KNOELLER Lucien	29 novembre.....	RUCH Maylone
28 avril.....	REISER Noa	30 novembre.....	SABASHVILI Nitsa
6 mai.....	TRAN Alice	1ER décembre.....	JUNG Eléna
14 mai.....	ELLWANGER FELS Edwin	7 décembre.....	STROH Eva
23 mai.....	SIMON MASSON Ohana	9 décembre.....	BUHL BIDEAU Shelsy
30 mai.....	MARX Louis	10 décembre.....	SCHMITT Charline
31 mai.....	WOEHREL Alicia	12 décembre.....	GENET Candice
5 juin.....	ISTEL Lyam	24 décembre.....	MULLER Lyana
6 juin.....	POBRÉZO Eliott	28 décembre.....	LUDTMANN Léandro
9 juillet.....	HASSELWANDER Brianna	29 décembre.....	NEIS Lucie

Mariages

3 avril.....	BECK Jérémy et ZUBER Patricia	16 octobre.....	EL KADDOURI Imed et ADDARAZI Ibtissame
26 juin.....	REYSZ Georges et KRIEGER Morgane	30 octobre.....	AMBOS Nicolas et FUNCK Cécile
26 juin.....	SERRA Lucas et LOSSER Audrey	13 novembre.....	HEITZ Christian et DISS Véronique
3 juillet.....	SCHNEIDER Steeve et NEUFINCK Mélanie	18 novembre.....	SEYFRIED Jean-Luc et SCHEID Roseline
17 juillet.....	BEUTELSTETTER Jacqui et BORSCHCH Marria	3 décembre.....	HUCK Philippe et DUCOURNAU Nathalie
17 juillet.....	SANASEE Steeven et JEROME Cynthia	18 décembre.....	BOUKEMIA Rayane et BELAL Amina
7 août.....	GUTFREUND Gérard et DA SILVA ROCHA Ana	27 décembre.....	SEQUEIRA Luke et WEISS Charlyne

Décès

18 janvier.....	WENDLING épouse BILD Irène	5 juillet.....	WOERTH épouse HEID Denise
18 janvier.....	SCHWERDTFEGER veuve UNTERSTOCK Ingrid	8 juillet.....	BRAUN veuve REYSER Marie
19 janvier.....	BELLAICHE Georges	11 juillet.....	JOST Cathy
19 janvier.....	HEITZ François	21 juillet.....	DERRINGER épouse WALDMANN Annemarie
25 janvier.....	HOLVECK Pierre	30 juillet.....	HUBER André
4 février.....	HAUSWALD Marie Louise	5 août.....	SCHAFFNER Jean Paul
9 février.....	HUCK Paul	21 août.....	TEUTSCH Richard
12 février.....	GOELLER Romain	4 septembre.....	BOCH veuve EICHLER Lydie
12 février.....	HUBER épouse RICHERT Marie José	27 septembre.....	MOCHEL Jean-Paul
17 février.....	KLEIN Rémy	4 octobre.....	OSTERMANN Georges
24 février.....	SANTOMAURO veuve ZINFOLLINO Thérèse	4 octobre.....	WALTER Bernard
6 mars.....	KOEST veuve GEIST Marie Madeleine	23 octobre.....	GANGLOFF Henri
22 mars.....	SCHAEFFER veuve HEID Jacqueline	3 novembre.....	REGEL veuve CHAPUIS Yvonne
26 mars.....	MUNDEL veuve STREIF Marie Louise	8 novembre.....	SCHOETTEL veuve HAGENBOURGER Irène
8 avril.....	DANSLER René	13 novembre.....	FUSS veuve LOBSTEIN Marie Louise
16 avril.....	HENNIA Jamela	14 novembre.....	SARTORI Alfred
25 avril.....	HELLER veuve FLORIANI Marthe	24 novembre.....	GOZ Melikgazi
12 mai.....	BERNHARDT Robert	25 novembre.....	SUSS épouse BARTH Irène
20 mai.....	HEIDMANN épouse RENGER Elisabeth	29 novembre.....	VOLTZ Fernand
24 mai.....	GERARD Raymond	17 décembre.....	AUTRET Jean Yves
1er juin.....	LAMBERT Denise	18 décembre.....	SIEGLER Arnold
4 juin.....	RUDY Jean-Jacques	19 décembre.....	BECK veuve DREYER Jeanne
14 juin.....	KNAB Daniel	20 décembre.....	REDEL Jean Claude
15 juin.....	JACQUINOT Serge	23 décembre.....	WENDLING veuve MEYER Marie Thérèse
22 juin.....	OLIVEIRA DE SOUSA Avelino		

Vous avez le choix
de votre ambulancier
C'est votre droit



Allongés et
assis

**AMBULANCES
DE LA MOSSIG**

FRANCE / ETRANGER

9, rue Robert Minder
67310 WASELONNE

Tél. 03 88 87 27 87



**Agence
Immobilière
SCHWARTZ**

80, rue du Général de Gaulle - 67310 WASELONNE

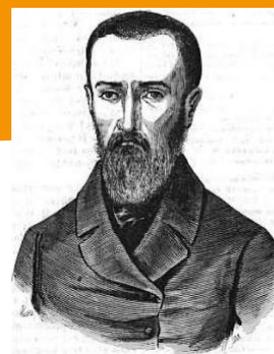
Tél. 03 88 87 05 02

VENTES, ESTIMATIONS, ADMINISTRATION DE BIENS,
LOCATIONS, SYNDIC DE COPROPRIÉTÉS

N'hésitez pas à nous consulter sans engagement préalable !

ALOYSIUS HUBER (1815 - 1865)

CONSPIRATEUR, DE PASSAGE À WASSELONNE



Aloysius Huber est né à Ittlenheim (département du Bas-Rhin) le 22 février 1815. Fils de Joseph Huber, cordonnier, et de Marie Elbel. Ouvrier corroyeur à Wasselonne dès l'âge de 13 ans.

En 1830, il est à Paris, sur les bords de la Bièvre, le «Fossé des Tanneurs» parisiens. Il y trouve une condition ouvrière inchangée depuis la Révolution, le chômage, la misère et cet esprit de révolte qui soupçonne que la misère n'est que la conséquence d'une organisation sociale défavorable.

C'est Charles X qui règne. L'égalité des droits politiques est inexistante. La révolution de 1830 n'y change rien. Louis-Philippe, à son tour, refuse la liberté d'opinion et le suffrage universel. Les républicains et les libéraux s'installent dans la clandestinité des Clubs où le prolétariat, issu du machinisme qui s'implante partout, fait son éducation politique et prend conscience de son existence.

Huber est inscrit au «Club des droits de l'homme» qui s'est donné comme programme celui des républicains socialistes de tous les temps. Louis-Philippe prend goût au pouvoir et veut non seulement régner, mais gouverner. Il doit faire face à de nombreuses insurrections de tendances politiques diverses : des procès pleuvent sur le pays. Le 28 juillet 1835, le roi échappe à l'attentat de Fieschi qui fait 18 morts et 22 blessés. Fieschi et ses complices Pépin et Morey sont condamnés à mort et guillotins le 19 février 1836. Après le complot, sont votées les «lois de septembre» (= lois répressives contre l'opposition républicaine en France). Les

républicains sont déclarés ennemis publics. Huber est emprisonné, mais se trouve gracié en 1837.

Entre temps, il fait la connaissance de Steible, un armurier suisse venu chercher du travail en France auquel il subtilise le plan d'une «machine infernale» (mitrailleuse). Il rencontre Laure Grouvelle, de 12 ans son aînée, rentière, dame de charité, séduite par les idées du socialisme et éblouie par Huber à qui elle verse des subsides qui lui permettent de vivre à sa sortie de prison. Traqué par la police, Huber se réfugie à Londres (Angleterre) en mai 1837.

De retour en France en décembre 1837, Huber perd ostensiblement son portefeuille. On y trouve une lettre incendiaire contre le gouvernement, une liste d'agitateurs suspectés par la police, le plan de la machine de Steible et des notes chiffrées. Huber est arrêté et tous les suspects avec lui : Steible et Grouvelle sont traduits en Cour d'assise en mai 1839 pour attentat à la vie du roi. Huber est condamné à la déportation pour complot qui avait comme but de renverser le gouvernement Louis-Philippe. Il attendra l'exécution de la peine à Beaulieu (département du Calvados), Doullens (département de la Somme), au Mont Saint-Michel (département de la Manche) et à Tours (département d'Indre-et-Loire). Steible et Grouvelle bénéficient de circonstances atténuantes et ne sont condamnés qu'à 5 ans de prison. Laure Grouvelle meurt folle à Montpellier en 1847.

Louis-Philippe, par son refus de libéralisme se trouve renversé par la révolution de 1848. De février à mai 1848, c'est l'euphorie républicaine où un rêve fou de socialisme chrétien pense niveler les classes mais qui finit dans le

désœuvrement et la ruine des caisses de l'État. Huber, libéré par la révolution, triomphe : il est président de tous les Clubs de Paris et se trouve à la tête de la masse ouvrière qui compte 150 000 personnes.

Mais les élections à l'Assemblée constituante de la II^e République ont brisé l'élan socialiste, paysans et bourgeois ont peur. Sous prétexte de présenter une pétition à l'Assemblée nouvellement réunie en faveur de la Pologne amie démembrée par les grandes puissances, Huber se présente à l'Assemblée avec ses ouvriers le 15 mai 1848, la somme d'accepter sa pétition, puis la déclare dissoute et constitue un gouvernement.

Les auteurs de ce coup de force sont arrêtés et jugés à Bourges (département du Cher) à la déportation. Huber qui avait fui en Angleterre, revient se justifier à Versailles (département des Yvelines) et se trouve condamné à la détention en 1849. L'anarchie suscitée par Huber, jette les paysans et les bourgeois dans les bras de Napoléon III. L'Empire, préparé par une révolution puis instauré par le coup d'état du 2 décembre 1851, gracie Huber, et pour cause. Il cesse de s'occuper de politique et obtient plusieurs concessions de travaux publics. En 1855 il revient à Ittlenheim porteur de 10 000 francs et va en toucher 45 000 à Francfort (Allemagne) par ordre impérial. En 1862 il publie un opuscule, Nuit de veille d'un prisonnier d'État, dédié à George Sand. Cet ouvrage s'achève sur cette phrase : « Je suis avec Dieu, Dieu est avec l'homme car l'homme est avec l'humanité. » Huber meurt à Autun (département de Saône-et-Loire) le 5 janvier 1865, âgé de 49 ans.

André Henning, membre du Cercle d'Histoire

CYNO-PRO
Le professionnel du chien et du chat

" Des passionnés au service des passionnés ! "

BELCANDO DOG FOOD
LEONARDO CAT FOOD
bewi cat
BEWI • DOG active dog sport

RETROUVEZ-NOUS ÉGALEMENT SUR : www.cyno-pro.com

Les élus du groupe majoritaire «Wasselonne avec vous et pour vous»

Au seuil de la nouvelle année, les élus du groupe majoritaire vous présentent leurs meilleurs vœux de bonheur et surtout de santé.

L'année achevée fut encore marquée par la pandémie de COVID-19 qui au fil des rebonds de contaminations a considérablement pesé sur la vie municipale.

En effet, nous avons décidé de maintenir plusieurs manifestations, comme par exemple la foire du mois d'août et le marché de Noël, nonobstant des mesures sanitaires contraignantes mais indispensables.

D'autres animations ont dû être annulées. Ainsi, par précaution, le repas de l'Age d'Or prévu en janvier fut une fois encore remis. Au moment où la vague Omicron était à son apogée, il ne nous apparaissait pas prudent de le maintenir.

Nous formulons donc, pour l'année 2022, le vœu que grâce aux mesures prises, grâce à la mobilisation des personnels de santé et grâce aussi à la nature qui reste maître du temps, l'épidémie s'étiolle après ces deux années si particulières.

Vous avez pu lire dans ce bulletin municipal qu'un chantier important concernera notre ville ce printemps et cet été. En effet, la traversée de Wasselonne par la RD 1004 sera complètement restructurée. Cet aménagement fera suite à celui réalisé en 2021 dans le Kronthal, mené par la

Collectivité européenne d'Alsace (CeA).

Le couloir réservé aux transports en commun sera prolongé de la station Total jusqu'à l'intersection avec la rue du Général de Gaulle.

Ce chantier est engagé en concertation entre la CeA, la communauté de communes et la ville, chacun prenant sa part de travaux : la ville se chargeant du remplacement de l'éclairage public et de la réfection des trottoirs.

Des feux tricolores rythmeront le fonctionnement du carrefour entre la RD 1004, la rue du Général de Gaulle et la rue Osterfeld, avec une priorité absolue donnée aux bus de la ligne 230.

Une fois ces travaux achevés, le TSPO pourra utiliser cette infrastructure toute neuve de Wasselonne à Ittenheim, en attendant dans un avenir proche sa prolongation jusqu'à Strasbourg.

Les élus du groupe majoritaire, s'ils se réjouissent de l'aboutissement de cet équipement, souhaitent qu'une part significative des bus continue à passer au centre-ville et à y desservir des arrêts. Madame le Maire milite pour que la Région Grand-Est, organisatrice des transports collectifs, confirme cette sage orientation.

Quant aux autres projets, ils suivent leur cours. Nous citerons pour exemple la salle

multi-activités qui viendra compléter le complexe sportif existant et sera dédiée à la gymnastique, au tir et à l'escalade. Le permis de construire est déposé, pour une construction qui débutera mi-2022.

Au cours de ce premier trimestre, les élus auront à adopter le budget de la ville. Gageons que le groupe adverse saura envisager l'avenir de notre ville en s'engageant à soutenir des projets essentiels et en ne s'opposant pas à leurs financements, quitte à apporter ses remarques ou ses nuances... Il serait là dans son rôle, dans un esprit constructif !

Chères Wasselonnaises, chers Wasselonnais, nous renouvelons nos vœux de prospérité pour vous tous et pour notre ville. Nous espérons aussi en un avenir heureux, débarrassé enfin des contraintes sanitaires qui nous pèsent.

Nous avons foi en l'avenir de notre belle ville !

Michèle Eschlimann, Jean-Philippe Hartmann, Céline Walter, Serge Fendrich, Nathalie Peter, Didier Hellburg, Céline Benford, Marius Krieger, Sylvie Hollier, Cédric Halter, Laure Fehrenbach, Sébastien Laeng, Mérédith Bertolotti, Stéphane Woehrel, Emmanuelle Heitz, Éric Schorp, Barbara Boch, Philippe Sohn, Marie-Angèle Commenne, Alain Gérard, Céline Comblez, Dimitri Zuccala, Audrey Reinbold.

Les élus du groupe «Wasselonne (r)Evolutions»

Une pandémie dont on ne voit pas la fin, des inquiétudes permanentes pour la santé de tous et de nos aînés ou des personnes fragiles en particulier, des hôpitaux surchargés et des soignants épuisés, des enseignants, des animateurs, des professionnels de la petite enfance qui permettent à nos enfants de grandir et de se construire malgré toutes les contraintes sanitaires et leurs évolutions quasi-quotidiennes... La liste est longue des services publics mis à mal aujourd'hui et pourtant ils sont essentiels à notre qualité de vie.

La garantie du bon fonctionnement de ces services publics à la française relève souvent des politiques nationales et pourtant au niveau local bien des actes peuvent être

posés pour y contribuer.

Ainsi, lorsqu'un élu envisage sans débat de privatiser un Ehpad, lorsque les transports en commun ou les services s'éloignent du centre-ville, lorsque les choix d'aménagement ou l'absence d'information génèrent des nuisances pour les habitants, lorsque l'absence d'anticipation de la gestion des eaux génère des coûts supplémentaires sur le budget municipal... on prend autant de décisions qui portent atteinte à nos services publics et à notre qualité de vie.

Notre groupe s'attache à Wasselonne à alerter, à dénoncer et à obtenir des infléchissements sur toutes ces décisions mais seuls nous n'avons que peu de poids. Parce qu'un conseil municipal doit être au

service des habitants nous formulons le vœu qu'en 2022 chacune et chacun d'entre vous fera entendre sa voix.

Bonne et heureuse année, prenez soin de vous et de vos proches.

Catherine Blanchard, Denise Lentz, Marie Scheffknecht, François Pelissier, Jean Christophe Filez et Philippe Schnitzler

ADRESSES UTILES

EN FONCTION DE LA SITUATION SANITAIRE, CES HORAIRES SONT SUSCEPTIBLES D'ÊTRE MODIFIÉS.

Permanences

■ Mairie de Wasselonne

7 Place du Général Leclerc - BP 14
67318 WASELONNE cedex
Tél. 03 88 59 12 12 - Fax 03 88 59 12 22
Courriel : mairie@wasselonne.org

Horaires d'accueil du public

Du lundi au vendredi de 8h15 à 12h
Le lundi, mardi et jeudi de 14h à 17h30
et vendredi de 14h à 17h
Fermé mercredi après-midi

Service Urbanisme et Etat Civil

Lundi au vendredi de 8h15 à 12h et de
14h à 17h, fermé mercredi après-midi

Permanence jusqu'à 19h de l'Accueil et Etat Civil
les 1^{er} et 3^{ème} mardis du mois. (sauf si couvre-feu)

Demandes de passeport et CNI

Uniquement sur rendez-vous.

■ Permanences en mairie

Mission locale : les mardis de 14h à 16h

**Agence Territoriale d'Ingénierie Publique ATIP
(dossiers d'Urbanisme) et Architecte
des Bâtiments de France**

Uniquement sur RDV à prendre au guichet Urbanisme.

Permanence gratuite par

Maître ROUACH-NEYMANN, avocate :
les 1^{er} et 3^{ème} mardis du mois à partir de 17h30.
Fin de la permanence à 18h45.

■ au Centre médico-social

26 rue de la Gare, Wasselonne - Tél. 03 69 33 20 00

Permanence ESPAS (Espace d'Accueil Seniors) :
sur rdv au 03 69 33 20 00

Permanence assistantes sociales :

sur rendez-vous les lundis, jeudis et vendredis des semaines
paires, en téléphonant au préalable au 03 69 33 21 50

Permanence Alsace Habitat

Les lundis 21 février, 21 mars, 25 avril, 16 mai
et 13 juin 2022, de 9h à 11h.

■ PAEJ (point accueil et écoute jeunes)

Justine AUREL vous accueille et vous oriente :
En période scolaire :
Mardi de 13h-17h, Collège Marcel Pagnol - Wasselonne

Mercredi de 8h-12h, Collège Grégoire de Tours - Marlenheim
Mercredi de 12h30 à 13h30 au rez-de-chaussée de la
Communauté de Communes
Pendant les vacances scolaires : mardi de 12h- 17h
sous réserves de modifications
Email : j.aurel@alt-67.org - Téléphone : 07.82.97.37.50

■ au Centre Social et Familial AGF

2 rue Romantica - Tél. 03 88 87 05 59

Aide aux courriers :

tous les lundis de 14 h à 16 h uniquement sur rendez-vous
(consultation gratuite proposées par l'AGF)

Consultation juridique gratuite par Maître

SINGER : le 1^{er} vendredi du mois. Se renseigner à l'AGF.

Permanence gratuite du notaire :

tous les 4^{ème} lundis du mois à partir de 19h.
Se renseigner à l'AGF.

UNIAT : le 3^{ème} jeudi des mois impairs

Permanence suspendue actuellement

CAF : uniquement sur rdv au 03 88 87 05 59

P.A.S.S. (Lutte contre le surendettement) :
les lundis de 9h à 12h, sur rdv au 03 88 87 05 59

Médiation familiale : sur rdv au 03 88 23 57 75

■ à la Communauté de Communes Mossig et Vignoble

33 rue des Pins - Ouvert sur RDV.

France Services

33 rue des Pins. Ouvert actuellement sur RDV.
Contact : 03 88 64 74 46 ou franceservices@mossigvignoble.fr

Accompagnement de premier niveau pour vos démarches
CPAM, CAF, Pôle Emploi, CARSAT, MSA, DGFiP, La Poste,
Ministère de l'Intérieur (aide au renouvellement du permis
de conduire et de la carte grise), Ministère de la Justice
(accompagnement de l'utilisateur dans l'accès au droit),
Mission Locale.

Espace Info Energie : les 4^{ème} mercredis du mois
de 9h à 12h. Contact 03 88 97 39 69
ou jean.schoepfer@pays-bmp.fr

Conciliateur de justice : le 2^{ème} mercredi du mois,
de 14h à 17h, uniquement sur rendez-vous.
Contact : jean-pierre.vraux@conciliateursdejustice.fr

Sites internet utiles

**Syndicat des Eaux et de l'Assainissement
du Bas-Rhin**

www.sdea.fr

Le portail de l'Administration Française

www.service-public.fr

Le portail des démarches en ligne

www.administration24h24.gouv.fr

Recherche de formulaires

www.cerfa.gouv.fr

Caisse d'Allocations Familiales du Bas-Rhin

www.strasbourg.caf.fr

Demande de logement social en ligne

www.demandedelogement-alsace.fr

Collectivité européenne d'Alsace

www.alsace.eu

Conseil régional Grand Est

www.grandest.fr

Préfecture du Bas-Rhin

www.bas-rhin.pref.gouv.fr

**Assurance Maladie (consultations
remboursements en ligne, attestations...)**

www.ameli.fr

CTBR (horaires des bus interurbains)

www.ctbr67.fr

ou renseignements au 09 72 67 67 67

Mes déplacements dans le Grand Est

(Itinéraires, cartes, horaires, tarifs...)

www.fluo.eu

Select'om

www.select-om.com

Adresses utiles

■ Bibliothèque de Wasselonne

4, Cour du Château
67310 WASELONNE
Tél. 03 88 87 18 60

www.bibliotheque-wasselonne.fr

Horaires d'ouverture

(hors vacances scolaires) :

Lundi de 10h à 11h ; Mardi de 10h à
11h et de 15h30 à 17h ; Mercredi de
10h à 11h, de 16h à 19h
Jeudi de 10h à 11h ; Vendredi de 10h
à 11h et de 15h30 à 18h ; Samedi de
10h à 11h30

Pendant les congés scolaires, la
bibliothèque est ouverte : lundi, mercredi et
samedi de 10h à 11h30.

■ Piscine de Wasselonne

Centre de Loisirs - 3 rue des Sapins
67310 WASELONNE
Tél. 03 88 87 03 97

Activités proposées : sauna, cours de
natation, aquagym, plongée.

Les horaires d'ouvertures sont consultables
sur www.mossigvignoble.fr, rubrique
Culture, sports et loisirs.

■ Wasselonne en Fête

(Comité des Fêtes de Wasselonne)

13 place du Marché

Tél : 03 88 59 12 00

Du lundi au jeudi, de 10h à 12h et de
14h30 à 17h, vendredi de 10h à 12h.

■ Office de Tourisme Intercommunal

13 place du Marché
67310 WASELONNE
Tél. 03 88 62 31 01

Du lundi au jeudi, de 10h à 12h et de
14h30 à 17h, vendredi de 10h à 12h.

■ Communauté de Communes Mossig et Vignoble

33 rue des Pins
67310 WASELONNE
Tél. 03 88 59 12 10
www.mossigvignoble.fr

■ Service des impôts des particuliers de Molsheim

20 rue Gaston Romazzotti
BP 26165
67125 MOLSHEIM Cedex
Tél : 03 88 47 98 47
sip.molsheim@dgfip.finances.gouv.fr

Horaires d'ouverture : lundi, mardi et
jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h ;
Fermé le mercredi et le vendredi

Pour les cas complexes, prendre
rendez-vous par téléphone
ou par courriel.

■ Trésorerie de Saverne

11 Rue Sainte-Marie
67700 SAVERNE
Tél : 03 88 01 86 50 ou courriel
sgc.saverne@dgfip.finances.gouv.fr

Ouverture au public du lundi au jeudi de
8h30 à 12h15 (fermé l'après-midi, sauf
rendez-vous),

■ Sous-préfecture de Molsheim

1 Route de Mutzig
67120 MOLSHEIM
Horaires d'accueil du public :
de 8h30 à 12h00, du lundi au vendredi,
sans rendez-vous / en dehors de cette
plage horaire, sur rendez-vous, ou par
téléphone au 03 88 49 72 72.

Téléphones utiles

Pompiers : appeler le 18

**Centre de secours
de Wasselonne : 03 88 87 14 78**

SAMU : appeler le 15

**Garde médicale d'urgence :
03 69 55 33 33**

**Centre anti-poisons :
03 83 22 50 50**

**Gendarmerie de Wasselonne :
03 88 87 02 45**

**Permanence Electricité
de Strasbourg : 03 88 18 74 00**

**Permanence Gaz de Strasbourg :
03 88 75 20 75**

**Permanence S.D.E.A. :
03 88 19 97 09**